



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E178662

VALABLE JUSQU'AU 05/06/2024

ÉDITÉ LE 11/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/02/2019

Forme juridique : SARLU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 848780433

Siret : 848 780 433 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5202315

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010285056104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010285056104

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/04/2022

Raison sociale : GENTY CONSTRUCTION

9 RUE SAINT JEAN
22400 LAMBALLE-ARMOR

Téléphone : 06 22 27 46 17

Portable : 07 81 25 31 26

Fax :

Site Internet : www.gentyconstruction.com

E-mail : contact@gentyconstruction.com

Responsabilité légale :

GENTY MARIO GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/06/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/06/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/04/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.